



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 8 JUILLET 2019

Etaient présents : 8

Christine MEGEVAND, André VESIN, Laurent REY, Gérard THOMASSON, Christophe CLAEYS, Jean Paul LE MANACH, Jean Claude RUFFON, Nicolas BERTHOUD.

Excusés : 2

Daniel ATROUNE, Rémi JOMARD

Ont donné procuration : 1

Date de la convocation du conseil municipal : 04/07/2019

COMMISSIONS

VOIRIE

Les travaux de voirie de l'allée des Alouettes devraient être réalisés en septembre jusqu'à l'entrée du nouveau lotissement. Les enrobés du lotissement des carrés de l'alouette ne sont pas encore réalisés, il faudra donc veiller à ce que les nouveaux enrobés réalisés par la commune ne soient pas détériorés par la suite. On prévoit de mettre une grille à l'entrée du nouveau lotissement, en limite de domaine public pour éviter une amorce. Il reste à savoir si le lotisseur prendra en charge le coût de cette grille : une réunion avec les carrés de l'habitat sera prévue pour discuter de ce point et du planning des aménagements extérieurs.

Concernant le coût de réfection de l'enrobé, Eiffage a répondu à l'appel d'offre et propose un devis de 133 000€. Ce devis comprend aussi la pose de grilles d'évacuation des eaux pluviales.

Un devis de 29 000€ a été reçu concernant le remplacement des 26 lampadaires sur la RD1201 ainsi que la pose de 3 horloges astronomiques, afin d'opérer à une extinction des lampadaires. Les horaires d'extinction feront l'objet d'une future discussion.

SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

Une rencontre a eu lieu avec M. Christophe Seiffert, de l'école de Beaupré, regroupant Le Châble et Présilly. La structure est portée par un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) régi par des statuts liant Présilly au Châble et une convention révisable, modifiable à chaque étape, type agrandissement du groupe scolaire ou changement de conseil municipal.

Achat du terrain de Charly : pour l'agrandissement du groupe scolaire d'Andilly, une majorité des élus présents se prononcent favorablement sur le principe de l'achat du terrain. Le prix s'élèvera à 100 000€ environ mais Saint-Blaise devrait pouvoir bénéficier de subventions afin de réduire ce coût.

ASSOCIATIONS

Le bilan du festival des musiques est très positif en ce qui concerne l'ambiance, un peu moins en termes de fréquentation, notamment le dimanche.

Madame le maire propose d'offrir la boisson, lors de la soirée de remerciements des bénévoles organisée par Saint-Blaise en Fête.

URBANISME

Affaire Magnin : le dossier est toujours en cours de traitement et l'audience prévue en mars a été annulée. Une nouvelle date est à définir.

Une rencontre avec Steeven Gaillard doit être organisée prochainement afin de discuter de son projet de construction de hangar agricole.

COMMUNICATION

Une réunion a été fixée au jeudi 18 juillet à la mairie, afin d'avancer le bulletin municipal de la commune.

BATIMENTS

Un pot est prévu pour célébrer la fin des travaux de la salle des fêtes avec tous les artisans ce mercredi 10 juillet. La réception des travaux a été faite, avec toutefois quelques réserves (absence de téléphone d'urgence, barrières et main courante à poser, escalier de l'église à finaliser, porte arrière de l'église)

Pour le projet de rénovation du lavoir au Mont-Sion, chemin des Alouettes, M. Desvallées, architecte, doit rencontrer l'architecte paysager responsable du projet, pour la dépose du permis de construire.

CCAS

RAS

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

Jean Paul Le Manach a présenté une liste de conférence que l'on pourrait organiser éventuellement à Saint-Blaise.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

L'office du tourisme Alter Alpa est désormais classé en catégorie 3, qui est gage de qualité pour les visiteurs et un outil d'organisation interne pour les salariés.

Le centre nautique a fait un excellent mois de juin grâce à la canicule.

POINTS / QUESTIONS DIVERSES

Taxe d'aménagement majorée du Mont-Sion : 3 personnes ont contesté la TA majorée au Mont-Sion par rapport au point du scolaire, en recours gracieux. Tous les éléments de justification ont été communiqués à l'avocat de la commune et à la DDT, afin de défendre la commune et faire une réponse au recours.

Prochaine réunion : Lundi 9 septembre 2019